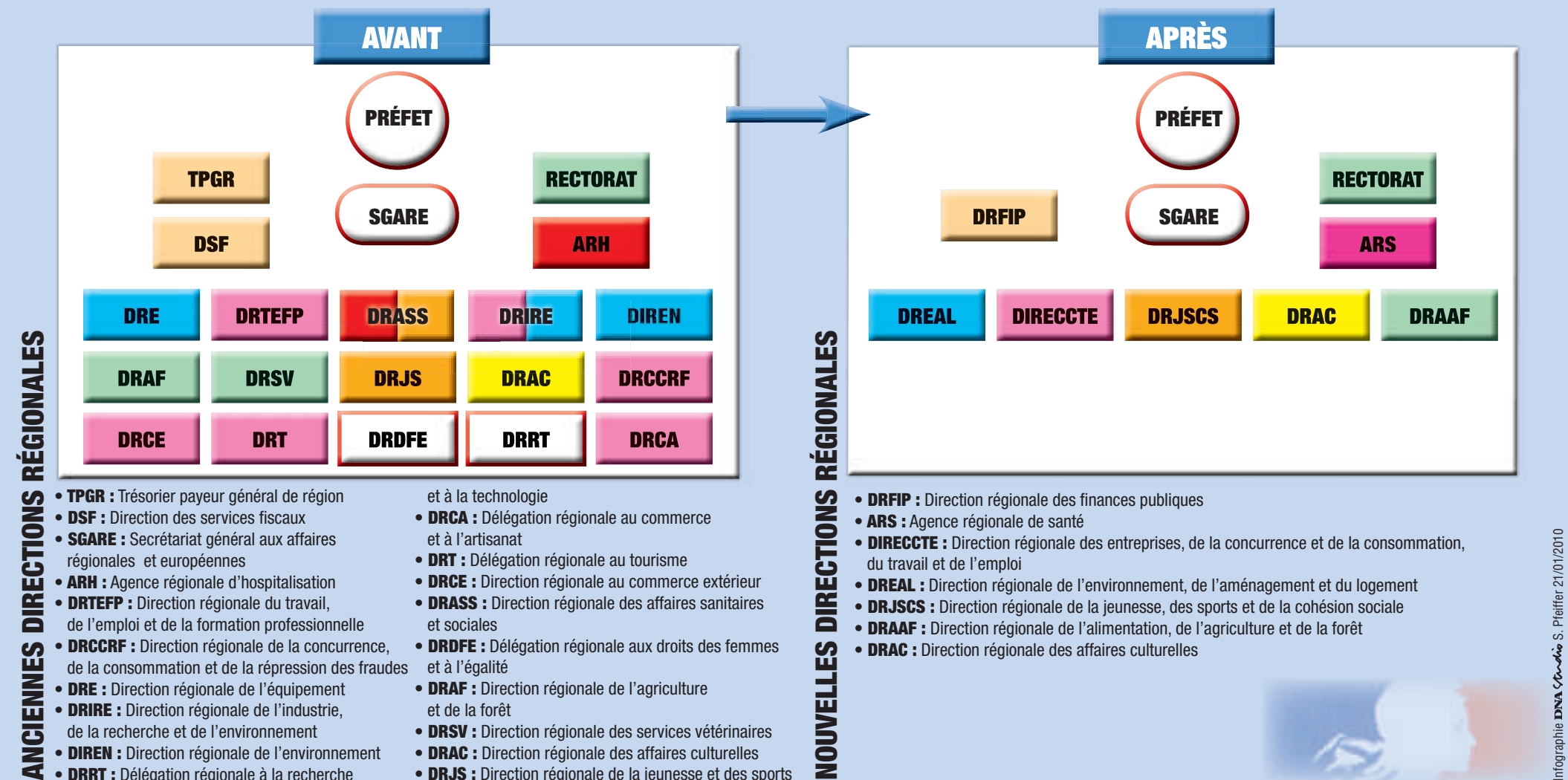


## Administration / Réforme des services de l'État

# Un big bang de l'organisation

La révision générale des politiques publiques, ou RGPP, dont les effets doivent être commentés d'ici quelques jours par le préfet Pierre-Étienne Bisch, représente un vaste chambardement pour les services. Quelques clés pour comprendre cette réforme qui affecte en ce moment des milliers de fonctionnaires en Alsace.

## Réforme de l'Etat : l'organisation régionale



La révision générale des politiques publiques ou RGPP est un élément déterminant de ce qu'on appelle plus généralement la réforme de l'État. Le principe général en est connu : assurer un meilleur service public au meilleur coût. C'est le mot d'ordre officiel. Compris sur le terrain par les intéressés avec une nuance : faire autant et mieux avec moins de ressources humaines. Car l'ad-

ministration de l'État repose essentiellement sur des hommes et des femmes.

### Ne pas remplacer un départ sur deux

Le gouvernement actuel avait annoncé dès 2007 son intention de ne pas remplacer un départ sur deux. Avec un effectif relativement vieillissant, les agents de l'État

ont très vite ressenti l'impact de cette décision sur leur vie professionnelle. Le ministre de la Fonction publique Éric Woerth a confirmé hier que les effectifs de la fonction publique ont perdu 100 000 postes en trois ans. « On ne peut pas faire autrement », répète-t-il aux fonctionnaires dont trois syndicats ont appelé à la grève aujourd'hui ainsi qu'à des rassemblements notamment à Strasbourg.

Moins visible pour le grand public est la réorganisation profonde des services régionaux et départementaux. L'échelon régional est illustré par le schéma que nous publions ci-dessus. Chacun peut voir que les directions régionales passent de 15 à 6. Les cinq grandes fonctions regroupées sont la DREAL (environnement, aménagement et logement), la DIRECCTE (entreprise, concurrence et consommation, répression des fraudes, travail et em-

ploi), la DRJSCS (jeunesse, sports et cohésion sociale), la DRAC (affaires culturelles), DRAAF (alimentation, agriculture et forêt), et la DFIP (finances publiques).

A ces cinq directions s'ajoutent l'Agence régionale de santé. Quant aux délégations (recherche et technologie, droits des femmes) elles restent directement rattachées au préfet. D'une manière générale, un des effets de cette réforme est de redonner au préfet du pouvoir sur les services territorialisés de l'État.

De fait, seule la culture reste un peu à l'écart de ce vaste chambardement qui n'est pas purement facial puisque les fonctionnaires concernés sont appelés à déménager : le préfet du Bas-Rhin avait estimé que 500 fonctionnaires, à Strasbourg, changeront de lieu d'affectation. Ainsi une partie de l'ex DRIRE quitte ses locaux de l'Esplanade, à

Strasbourg, pour rejoindre l'immeuble qui avait été bâti pour l'équipement à Cronembourg qui sera le siège de la DIRECCTE pilotée par son « préfigurateur » Daniel Mathieu, un homme venu de l'administration centrale. Chacune de ces nouvelles directions s'est vu attribuer un objectif stratégique. Pour la DREAL, par exemple, l'objectif officiel est de décliner en région les priorités du Grenelle de l'environnement.

### Un vrai enjeu de management

Au niveau départemental, la RGPP prend une forme un peu différente puisque trois pôles sont constitués sous l'autorité du préfet : territoires, protection de la population et cohésion sociale.

Le service de l'État, dont la continuité temporelle et spatiale est un des maîtres prin-

cipes, voit ainsi son organisation, et peut-être son esprit, profondément bouleversé. En septembre dernier, le préfet Pierre-Étienne Bisch avait promis au secteur des entreprises le maintien de la qualité de service à laquelle elles peuvent prétendre, notamment en termes de délais d'instruction des dossiers.

Les mois qui viennent permettront de vérifier la valeur de cet engagement qui est un vrai enjeu de management : la mayonnaise devra prendre entre services et fonctionnaires d'horizons différents, aux conditions de rémunération distinctes et aux cultures variées, parfois rivales. Il faudra nécessairement du temps pour stabiliser le système. Qui concerne, toujours selon le préfet de région, une fonction publique forte de 150 000 personnes en Alsace (soit un actif sur cinq), dont 62 000 agents de l'État.

Antoine Latham